

Droit, Economie, gestion Mention Economie et société

Spécialité Economie du développement des territoires

RNCP14204 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	120g
Code(s) ROME	K1802, K1404, K2108
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Université Toulouse 1 Capitole

<http://www.univ-tlse1.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire du master peut exercer les activités suivantes :

- Il analyse les données socio-économiques du territoire et identifie des axes d'intervention selon les impératifs de développement local
- Il élabore ou participe à l'élaboration du projet de développement local et apporter un appui aux partenaires institutionnels
- Il conçoit le plan d'action du projet de développement et le met en place par la communication interne et externe, la coordination du réseau de partenaires
- Il évalue le projet de développement, identifie de nouveaux axes d'intervention et les présente aux acteurs locaux
- Il communique et échange des informations sur les stratégies de développement local lors de rencontres professionnelles

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Ce professionnel participe à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi de politiques territoriales notamment dans leur composante écodéveloppement ou développement durable. Il connaît l'environnement économique, juridique, politique et administratif des politiques territoriales, sait réaliser un diagnostic territorial et maîtrise l'ingénierie de projet. Travaillant à l'interface des décideurs et des acteurs territoriaux (entreprises, associations, citoyens) il maîtrise les méthodes et techniques de la délibération et du débat publics y compris la modélisation participative.

Il est capable d'utiliser les systèmes d'information géographique et de réaliser des études quantitatives (collecte, traitement statistique, analyse de réseaux) et qualitatives (entretiens, observation participante) relatives aux territoires. Il est capable d'adopter un point de vue systémique et transversal.

La voie recherche se différencie en deux parcours : intelligibilité de la complexité territoriale et science régionale. Elle ajoute aux savoirs et compétences professionnels la maîtrise de la modélisation et de la simulation des systèmes sociaux d'une part, et celles de la science régionale et de l'économie géographique d'autre part. La formation à la recherche se fait dans une perspective pluridisciplinaire.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Administration publique

Collectivités territoriales

Grandes entreprises ayant un service spécialisé sur les questions de développement local.

ONG

Enseignement supérieur

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Voie professionnelle :

- § Chargé du développement durable de collectivités territoriales

- § Consultant conseil de mise en œuvre des politiques Agenda 21

- § Chargé de mission ou d'études sur le développement territorial

- § animateur territorial

- Voie recherche :

- § Attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) en économie et en sciences sociales.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Projets de recrutement (BMO 2026)	1 648
Jugés difficiles à recruter	21 %
Emplois saisonniers	14 %
Familles professionnelles (FAP)	W0X92 — Professeurs du supérieur

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Oui

Composition des jurys : 50% enseignants,50% professionnels

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Oui

Composition des jurys : 50% enseignants,50% professionnels

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Non

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Oui possible pour partie du diplôme par VES ou VAP

Composition des jurys : 50% enseignants,50% professionnels

COMPOSITION DU JURY — VAE

Oui

Composition des jurys : enseignants et professionnels

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/14204/>